

Enquête publique pour la révision du PLU de Mirande

Du lundi 10 juin au mercredi 10 juillet 2024

Commune de MIRANDE (32300)

Conseils au public

Pour la rédaction des observations sur le registre d'enquête.

- Il est conseillé d'inscrire la date ainsi que vos coordonnées (*téléphonique, postale et/ou électronique*). Cela permettra au commissaire enquêteur - s'il l'estime nécessaire – de prendre ensuite contact.
- La signature est souhaitable, mais non obligatoire.
- L'inscription d'observations anonymes est aussi possible.
- Dans le cas où la production d'un seul visiteur se rapporte à plusieurs sujets, il est recommandé de bien séquencer chacun des sujets abordés, sans les numéroter.
- Un même sujet peut être émis solidairement par plusieurs personnes. Dans ce cas, les coordonnées d'un seul pourront suffire, mais chacun peut s'il le souhaite indiquer les siennes.
- Dans le cas de documents à insérer dans le registre ou d'annexes à joindre, contacter soit la personne référente de la mairie (*lors des créneaux de consultation du dossier*) ou la commissaire enquêteur dans le cas où il s'agit d'une permanence.

Pour information, les observations, remarques et propositions éventuelles portant sur le projet peuvent aussi être adressées à la Commissaire enquêteur :

- *par écrit à l'adresse suivante, la date de réception faisant foi :*

Mairie de MIRANDE - Mme la Commissaire enquêteur, Enquête publique PLU Mirande

2 Bld Georges Clémenceau, 32300 Mirande

- *par courrier électronique à l'adresse suivante :*

[révisionplumirande@coeur-dastarac.fr](mailto:revisionplumirande@coeur-dastarac.fr)

La commissaire enquêteur